



Une toute belle nouvelle note pour Noël ?

Suite à nos nombreuses alertes et interventions, nous vous informons que le directeur a décidé de modifier la note de service N°30-NO-25 relative à la sortie de cellule.

En effet cette note, que nous avons immédiatement dénoncée, était totalement aberrante, absurde et déconnectée de la réalité du terrain. Elle mettait inutilement les agents en difficulté et faisait peser des risques réels sur leur sécurité, sans aucune plus-value en termes de fonctionnement ou de sécurité globale de l'établissement.

Par retour d'expérience, cette note prévoit une ouverture de porte à 90 degrés, soit une ouverture bien au-delà des préconisations de la formation QLCO validée ISP qui la limite quant à elle à un quart de porte. Cette méthode enseignée lors de la formation initiale et continue, vise précisément à réduire les risques d'agression.

Il est important de rappeler qu'une ouverture limitée à un quart de porte permet à l'agent de conserver la maîtrise de la situation et de pouvoir refermer immédiatement la porte en cas de danger avec les arrêtoirs de portes installés pour le QLCO, contrairement à une ouverture à 90 degrés qui expose pleinement l'agent et l'empêche de se protéger efficacement.

Dès la parution de cette note inadaptée, **le bureau local Force Ouvrière Justice** a immédiatement transmis ces arguments précis, concrets et professionnels à la direction. Le chef d'établissement s'est donc engagé le 12 décembre 2025 à paraître une nouvelle note.

Il est également acté que la nouvelle note de service sera transmise au MSP de l'établissement, **afin qu'elle soit conforme à la formation** reçue dans le cadre du QLCO et qu'elle respecte les procédures enseignées aux agents.

Le bureau local Force Ouvrière restera particulièrement vigilants sur le contenu de cette nouvelle note et sur sa mise en application, afin qu'elle garantisse la sécurité des personnels, le respect des procédures et des conditions de travail acceptables pour tous.

